

Vaucluse

Cet après-midi au Pontet

Inauguration d'un centre médico-professionnel

Le Centre médico-professionnel « L'Olivier », qui sera inauguré cet après-midi par M. Pierre Hosteing, préfet de Vaucluse, est un établissement original et moderne, le premier de cette sorte existant dans le département.

Il s'agit d'un semi-internat de 50 places destiné aux adolescents (filles et garçons) inadaptés, déficients mentaux et moteurs moyens, qui ne peuvent s'insérer normalement dans le milieu du travail.

Le Centre a pour but de rendre ces jeunes gens aptes à travailler, à gagner leur vie tout en leur donnant la plus grande autonomie possible en vue de leur vie future d'adultes. Ses méthodes pédagogiques de préapprentissage professionnel s'appuient sur une étroite surveillance médicale.

L'externat médico-professionnel « L'Olivier » reçoit 50 adolescents des deux sexes, dont les 2/3 viennent d'Avignon et les autres du reste du département.

Il s'agit de jeunes handicapés sur le plan intellectuel, mais aussi, à des degrés différents, dans les domaines : moteur, psychomoteur, affectif, caractériel, psychique, endocrinien, etc...

Ces jeunes sont envoyés par les organismes de dépistage spécialisés en hygiène mentale infantile.

Le séjour moyen est de 2 ans. Le Centre vise la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes. Réussite veut dire : placement stable chez un patron, avec salaire normal, et autonomie sociale la plus haute possible. Cela veut dire :

SUR LE PLAN PROFESSIONNEL : être un travailleur ayant à des degrés suffisants : attention, précision, maîtrise, rapidité, etc... Et surtout se comportant comme un travailleur adulte normal.

SUR LE PLAN HUMAIN : épanouir la personnalité du jeune pour en faire un adulte socialement adapté.

La méthode part de quelques grands principes, par exemple : individualisation du travail pour chaque jeune en fonction de ses

possibilités, de ses handicaps, de son rythme, mais dans le cadre de vie et d'interaction d'un petit groupe.

Notion d'éducateur : une méthode n'a de valeur que la valeur de celui qui l'applique. L'éducateur est un chercheur constant, en constant perfectionnement après une formation de base (3 ans écoles d'éducateurs spécialisés), dont la personnalité est l'outil éducatif essentiel.

Domaines d'action

EDUCATION DE L'ATTENTION : Apprendre au jeune à se concentrer totalement sur son travail, pour y projeter toutes ses possibilités. Ceci pendant un temps de plus en plus long, avec des difficultés de plus en plus complexes, la mise en jeu de facteurs (matériels, affectifs, techniques) de plus en plus nombreux.

EDUCATION DE LA PSYCHOMOTRICITE : C'est-à-dire faire que chaque jeune soit le plus possible précis, rapide, adroit, mais surtout qu'il devienne le « maître » de ses gestes, de son activité, de son action (maîtrise prise au sens physique en même temps qu'au sens psychique).

EDUCATION DE LA CONDUITE, du comportement, par accession à la maturité, l'apprentissage de réponses correctes (adaptées)

à l'ensemble des situations qu'il aura à vivre (milieu de travail, milieu familial, milieu social).

Personnel

En dehors du personnel administratif (1 secrétaire) et d'entretien, le personnel technique comprend essentiellement :

Un « équipe » d'éducateurs spécialisés, base permanente de l'action éducative, animée par un directeur, lui-même éducateur spécialisé.

Des spécialistes (2 médecins neuro-psychiatres, un médecin généraliste, un psychologue, une éducatrice de la psycho-motricité, une assistante sociale) collaborant avec les éducateurs et utilisant leurs techniques propres pour enrichir l'équipe et participer avec elle à la réinsertion socio-professionnelle des jeunes.

Origines et fondements

juridiques

Cet établissement à but non lucratif, se trouve géré par une association d'éducation spécialisée (régie par la loi du 1er juillet 1901).

Le conseil d'administration est composé comme suit :

Président d'honneur : M. Dufaut, député - maire d'Avignon, conseiller général.

Président : M. Schaffler (parents d'élèves).

Secrétaire général : M. Jamet, directeur du Centre.

Trésorier : M. Bouilhaud Duvenay (administrateur de la Caisse primaire de Sécurité sociale).

Membres : MM. Destombes, éducateur-chef ; Gauneau, directeur d'un Centre d'observation à Marseille ; Favier, maire-adjoint du Pontet, directeur du C. E. G. de Vedène ; un représentant de l'Association départementale des parents d'enfants inadaptés.

Ouvert le janvier 1964 pour recevoir ses deux premiers pensionnaires, l'Etablissement a connu un développement croissant. Ses effectifs, qui sont actuellement de 45 enfants, doivent se fixer à 50 (chiffre maximum) en septembre prochain.

Le Centre a reçu l'agrément préfectoral (aide sociale aux infirmes) à titre définitif, pour 50 pensionnaires, le 19 janvier 1965, et l'agrément de la Sécurité sociale dans les mêmes conditions le 4 novembre 1964.

Financement

et prix de journée

La création proprement dite de l'établissement nécessitait un in-

vestissement initial de 150.000 F (mise en état des locaux, achat de mobilier, machines, matériel) auquel s'ajoutait 20.000 F de fonds de roulement au démarrage. Le financement a été réalisé comme suit :

INVESTISSEMENTS

Subvention de 10.000 F de la Caisse primaire de Sécurité sociale de Vaucluse.

Subvention de 30.000 F de la Caisse régionale de Sécurité sociale du Sud-Est.

Subvention de 20.000 F de la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse.

Prêt de 75.150 F de la Caisse des Dépôts et Consignations sur les fonds provenant de la Caisse d'Épargne de Marseille avec garantie de la ville d'Avignon.

Participation de l'Association « L'Olivier » : 15.150 F.

FONDS DE ROULEMENT

Une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour le démarrage du Centre d'un montant de 20.000 F, est accordée par le Conseil général de Vaucluse.

Le prix de journée, qui couvre les dépenses de fonctionnement normal du Centre, est fixé chaque année par arrêté de M. le préfet de Vaucluse, après avis d'une commission tripartite.

Ce prix de journée est fixé à 29,80 en 1964 ; 31,24 en 1965 ; 35,90 en 1966.

Avant surmonté les problèmes et les difficultés de sa création « L'Olivier » est aujourd'hui un centre bien établi qui offre une chance de réintégration sociale à 50 jeunes handicapés, dont les plus avancés abordent le placement professionnel.

Le succès de cette expérience ouvre la voie à un développement plus poussé de l'action sociale en faveur des jeunes inadaptés.

Dès cet après-midi les personnalités vauclusiennes pourront apprécier les installations de ce établissement, la compétence et le zèle des éducateurs et de l'ensemble du personnel.

Et elles verront dans un par embelli par une touche pré-estivale, des adolescents qui au sortir de leurs cours spéciaux participent à des jeux absolument identiques à ceux des autres enfants en pleine santé physique et intellectuelle.

Mais dans ce cas précis, c'est encore plus émouvant, plus merveilleux, plus éloquent. — J. B.

A VOTRE SERVICE

A VENDRE face cité scolaire appts F.4 83 m2 3 chambres indép. livr. Décembre 1966 10 % seulement à la signature solde par crédit et à la remise des clés. Exclusivité. SEGIF, Les Iris, Route de Tarascon Tél. 81-52-83.

APPARTEMENTS neufs type P.4 3 chambres indép. à louer Avignon. Cabinet SEGIF Les Iris, Route de Tarascon. Tél. 81-52-83

JEUNE ENTREPRISE MAÇONNERIE sér. réf. recherche travaux. Eor. Havas 258.922 Avignon

A LOUER Villeneuve Villa P4, gar., jardin, indic. profes. Ecrire Havas 258.981 Avignon.

ENTREP. qualifié pour toutes réparations, réfection de l'ancien et construction villa recherche travail. Ecrire Havas 258.976 Avignon.

SOCIETE recherche :
1) Surveillant de pointage.
2) Veilleur de nuit.
Préférence sous-officier retraité. Ecrire Havas 13.327 Avignon.

SOCIETE D'ETUDES recherche SE-

CHOISISSEZ VOTRE VOYAGE

LOURDES - ANDORRE (5 jours) :

FA